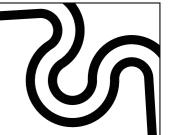


AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3 Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh



Blavet

Titre:

Fermeture du service aux écluses - chômage 2025-2026

Avis n°:

2025

BNB-B

049

du: 26/10/2025

Secteur (bief): 1 à 28

Fait(s) à signaler :

Les usagers sont informés que le service aux écluses n'est plus assuré à compter de ce jour 18h jusqu'au 2 avril 2026 inclus, pour les écluses 1 à 28 du canal du Blavet.

Un service exceptionnel pourrait être toutefois mis en place, après accord express de la subdivision, en cas de nécessité dûment justifiée et ponctuelle, dans des biefs restés en eau et hors période de crue.

Les usagers sont également informés que la navigation reste possible dans les biefs restés en eau à leur risque et péril. Un avis à la batellerie temporaire pourra toutefois restreindre ou interdire toute navigation en période de crue et notamment (à compter vigilance jaune sur Vigicrues.gouv.fr, navigation interdite).

Avis émis par : Subdivision Blavet, canal de Nantes à Brest



